

Calendrier indicatif des formations FNCC de mai à juin 2014

Sessions nationales

❖ Parcours 1 : Le projet culturel de territoire à l'heure de la décentralisation

Journée 1 : *Enjeux, objectifs et mise en place d'une politique culturelle locale :
le rôle et les missions de l'élu(e) à la Culture*

- Mercredi 14 mai 2014 à PARIS
- Mercredi 21 mai 2014 à PARIS
- Mercredi 28 mai 2014 à PARIS

❖ Parcours 1 : Le projet culturel de territoire à l'heure de la décentralisation

Journée 2 : *Mettre en place une politique culturelle sur sa collectivité :
élu(e) à la Culture, comment élaborer son projet culturel ?*

- Mercredi 4 juin 2014 à PARIS
- Mercredi 11 juin 2014 à PARIS

❖ Parcours 1 : Le projet culturel de territoire à l'heure de la décentralisation

Journée 3 : *Le financement, les modes de gestions et les partenariats culturels.
élu(e) à la Culture, comment élaborer son budget culturel ?*

- Mercredi 18 juin 2014 à PARIS
- Jeudi 26 juin 2014 à PARIS

❖ Parcours 2 : L'intercommunalité culturelle

Journée 1 : *L'intercommunalité culturelle : compétence, transfert, coopération.
Identité communale et développement intercommunal.
Intercommunalité et projet culturel de territoire.*

- Mercredi 25 juin 2014 à PARIS
-

Parcours 1 : Le projet culturel de territoire à l'heure de la décentralisation

Aujourd'hui, dans un contexte de crise économique et sociale et de nouvelle phase de décentralisation et de recomposition territoriale, l' élu à la culture doit faire face à plusieurs défis : inscrire la culture comme un axe majeur et transversal des politiques territoriales, assurer un projet cohérent et ambitieux avec des marges budgétaires de plus en plus étroites, avoir une vision précise des champs culturels sans les cloisonner et en permettant l'interdisciplinarité et/ou la transdisciplinarité, connaître et prendre en compte les attentes et les besoins des habitants de son territoire, travailler avec ou sans des personnels professionnels et en relation avec ses collègues élus et les partenaires du territoire.

Les propositions de ce parcours de formation sont conçues pour permettre à chacun d'élaborer des réponses à la mesure de ces enjeux et de son territoire.

Journée 1 : Enjeux, objectifs et mise en place d'une politique culturelle locale : le rôle et les missions de l' élu(e) à la culture.

Journée 2 : Mettre en place une politique culturelle sur sa collectivité : élu(e) à la Culture, comment élaborer son projet culturel ?

Journée 3 : Le financement, les modes de gestions et les partenariats culturels : élu(e) à la Culture, comment élaborer son budget culturel ?

Parcours 2 : L'intercommunalité culturelle

**Journée 1 : L'intercommunalité culturelle : compétence, transfert, coopération. Identité communale et développement intercommunal.
Intercommunalité et projet culturel de territoire**

Journée 2 : Le rôle et les missions du conseiller communautaire en charge de la culture

Journée 3 : L'intercommunalité culturelle : comment faire et pour quoi faire ? Les modalités et les outils de la coopération intercommunale en termes de culture.

La culture est devenue incontournable dans la montée en puissance des intercommunalités, des Communautés de Communes aux futures Métropoles. En 2008 les trois quarts d'entre elles revendiquaient d'une façon ou d'une autre une activité ou un projet culturel. Après la période des prises de compétences et de transferts d'équipement, l'intercommunalité culturelle rentre dans un nouvel âge, celui de la coopération culturelle intercommunale. Les conseillers communautaires en charge de la culture se trouvent à la croisée des exigences locales de proximité et des capacités innovantes et mutualistes des EPCI. Ce parcours permettra d'explorer toutes les facettes de ces coopérations.